

Versailles, le 1^{er} juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCHERESSE

L'ensemble des zones d'alerte du département des Yvelines est placé en situation de vigilance.

→ Le Préfet des Yvelines demande à l'ensemble des usagers d'adapter leurs pratiques, dès à présent, pour un usage raisonné de l'eau.

Les récentes conditions météorologiques, caractérisées par des températures caniculaires et peu de précipitations, ont entraîné une baisse des débits des cours d'eau dans le département des Yvelines.

En amont de notre département, le seuil de vigilance pour le cours d'eau de la Marne, avec un débit de 29 m³/s pour un seuil à 32 m³/s, est franchi à la station localisée à Gournay-sur-Marne. Cette station de la Marne, affluent de la Seine, constitue une des quatre stations de suivi hydrométrique pour la zone Seine du département, définies par l'arrêté préfectoral n°78-2024-07-02-00001 du 2 juillet 2024. Les débits des cours d'eau de l'Orge et de l'Yvette sont par ailleurs proches de leurs seuils de vigilance.

En application de cet arrêté cadre, et notamment de son article 11, le franchissement d'un seuil de vigilance pour une station de suivi hydrométrique associée à une zone du département conduit le Préfet des Yvelines à placer ***l'ensemble du département des Yvelines en situation de vigilance.***

Le préfet des Yvelines appelle chacun, particulier et professionnel, à être économe dans l'usage qu'il fait de l'eau et demande que les bons réflexes à avoir pour économiser l'eau soient largement communiqués à tous les usagers.

Si la dégradation de la situation hydrologique devait se poursuivre, certaines mesures de restriction d'usage de l'eau pourraient intervenir dans les semaines à venir.

Contact presse : pref-communication@yvelines.gouv.fr

Sécheresse : Ayons les bons réflexes pour économiser l'eau





SÉCHERESSE

**AYONS LES BONS
RÉFLEXES POUR
ÉCONOMISER L'EAU**

USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de **lavage à plein**



Limiter les arrosages des jardins



Installer des équipements **économes en eau**

**INDUSTRIE**

- **Recycler** certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des **circuits fermés**

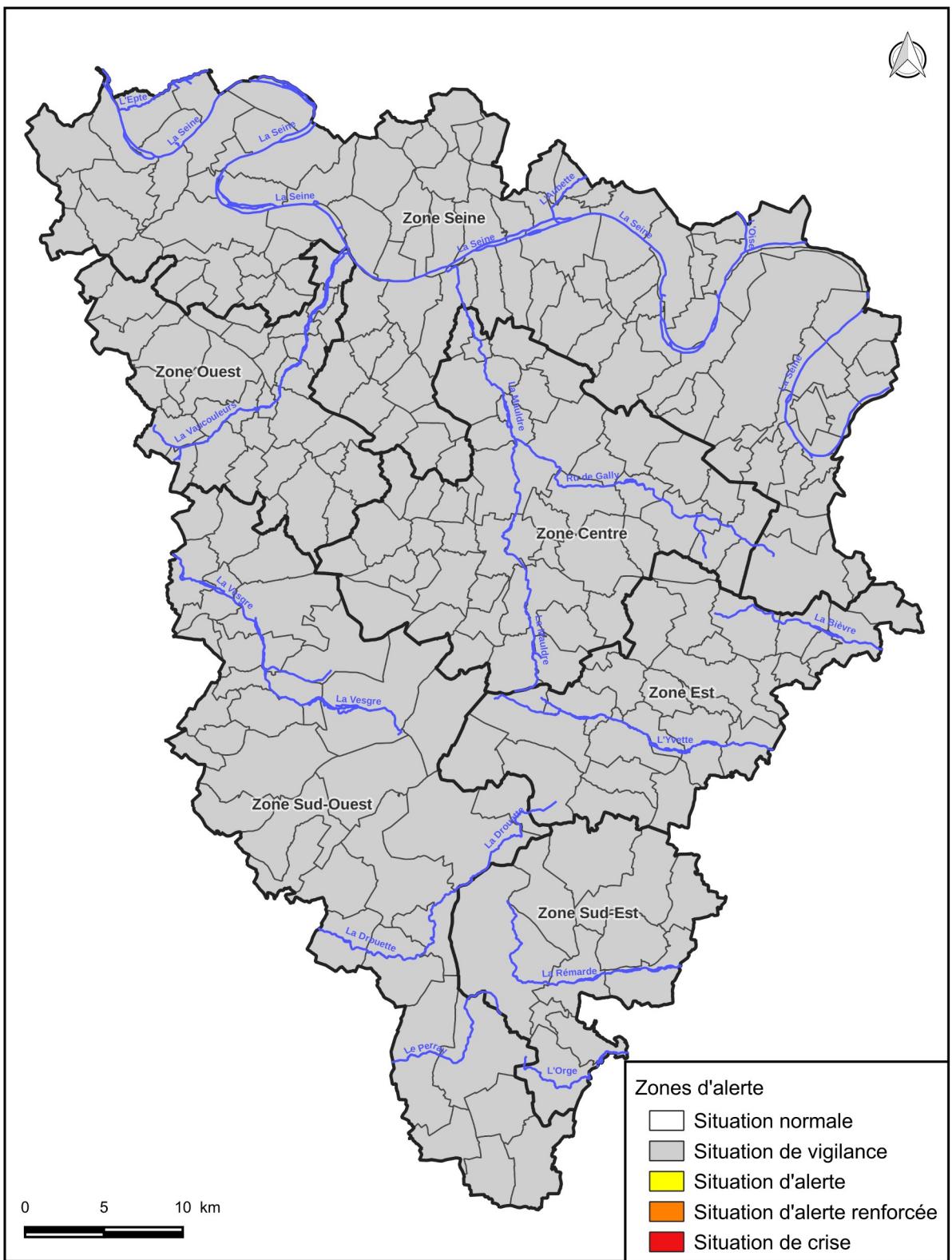
**COLLECTIVITÉS**

- **Réduire les fuites** dans les réseaux de distribution d'eau potable
- **Optimiser l'arrosage** des espaces verts et du nettoyage des voiries
- **Connaître les volumes d'eau** consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- **Distribuer des kits** hydro-économes dans les foyers

**AGRICULTURE**

- Mettre en place des **tours d'eau pour l'irrigation**
- Utiliser un matériel d'**irrigation hydro-économe**
- **Réduire l'irrigation** selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements

ANNEXE 1 : ZONAGE RELATIF À LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU



	ZONAGE RELATIF À LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DANS LE DÉPARTEMENT DES YVELINES		
	Source de données: DDT78	Réalisation: DDT78/STATE/SI	Diffusion: PUBLIC
	Fond cartographique numérique:BD TOPO®IGN	Date: 01/07/2025	Échelle: (A4) 1:310 000